

culture & recherche

septembre
octobre
1999
N° 74

sommaire

Actualité de la recherche 2

Dossier 4
Cultures et ville

- Démocratisation culturelle et vie de la cité
par Claude Rouot
- Quand la culture devient une ligne de front symbolique
par Virginie Milliot-Belmadani
- Les pratiques de résistance des musiciens amateurs
face à la pauvreté *par Christian Guinchard*

Calendrier 11

A Lire 12



Programme pour la recherche et l'innovation dans l'audiovisuel et le multimédia (PRIAMM). Appel à projets

Le Secrétariat d'Etat à l'industrie et le Centre national de la cinématographie ont mis en place un nouveau dispositif qui vise à inciter aux coopérations et aux transferts de technologies entre les laboratoires de recherche publique et les entreprises des secteurs de la création cinématographique, audiovisuelle et multimédia ainsi qu'à encourager les entreprises à poursuivre et intensifier leurs efforts de recherche-développement.

A cet effet, un **Comité d'orientation et de prospective** regroupant professionnels, chercheurs et administrations se réunira une ou deux fois par an afin de faire le point sur l'état de l'art dans ces domaines et proposer les axes de recherche prioritaires. Un **Comité de sélection** composé exclusivement de représentants des administrations, pour des raisons de confidentialité des dossiers, sera chargé de se prononcer sur les projets présentés.

Les projets pourront être :

- des expérimentations menées par des consortiums regroupant des laboratoires de recherche et des entreprises, dans le but de valider des hypothèses théoriques élaborées par les chercheurs et d'évaluer la pertinence d'une technologie en regard des besoins propres des entreprises
- des programmes de recherche-développement visant à transformer les résultats des expérimentations en outils de production intégrés dans l'environnement technique des entreprises
- des projets de recherche-développement présentés par une entreprise dans le cadre du développement de ses outils et compétences
- des actions collectives d'information (colloques, congrès...) où seront débattus résultats et pistes de recherche.

La classification des thématiques prioritaires présentée ici est indicative :

1. Les effets spéciaux et la numérisation

de la chaîne cinéma : le laboratoire numérique, les effets spéciaux, la restauration numérique, les studios virtuels, la prise de vue en caméra numérique, la projection numérique.

2. L'animation et l'image de synthèse : l'intégration 2D/3D, les outils de gestion de production, la saisie du mouvement, les outils d'assistance à la pré-production, la modélisation, la simulation physique, le rendu, la synchronisation voix-mouvements de la bouche.

3. L'édition électronique et les programmes

interactifs : la mise en place d'environnements de production (ateliers logiciels), les recherches en optimisation pour les applications interactives, l'animation comportementale et l'autonomie d'entités "intelligentes", les outils d'aide à l'écriture de scénarios interactifs, l'utilisation de nouvelles formes géométriques dans les applications interactives, le rendu en temps réel, les effets spéciaux dans les applications interactives, les interfaces utilisateur et outils de navigation, le son et les applications interactives, les programmes en réseau, la génération des données procédurales, le flux de données dans le cadre d'une application interactive.

4. L'indexation des contenus et la gestion des flux audiovisuels : l'analyse et la description de séquences audio et vidéo, la représentation des contenus et interfaces, l'environnement auteur.

Pour 1999, le programme est doté de 115 millions de francs.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

Pierre Fiorini
Secrétariat d'Etat à l'industrie
Service des technologies et de la Société de l'information
3-5 rue Barbet de Jouy
75353 Paris 07 SP
Tél : 01 43 19 25 69
Fax : 01 43 19 31 63
Mél : pierre.fiorini@industrie.gouv.fr
ou
Blandine Nicolas
Centre national de la cinématographie
Service des industries, du multimédia et de la vidéo
3 rue Boissière
75016 Paris
Tél : 01 44 34 34 63
Fax : 01 44 34 34 62
Mél : blandine.nicolas@cnc.fr

Les dossiers peuvent être retirés à l'adresse suivante :
Centre national de la cinématographie
Service des industries, du multimédia et de la vidéo
3 rue Boissière
75016 Paris
Tél : 01 44 34 34 63
Fax : 01 44 34 34 62

BN-OPALE PLUS : le catalogue de la Bibliothèque nationale de France en ligne

Le catalogue de la Bibliothèque nationale de France (BnF) est désormais accessible sur Internet. Actuellement ce sont plus de six millions de notices correspondant aux livres et périodiques des magasins de la bibliothèque qui peuvent être consultées à distance. D'ici à la fin de l'année, s'ajouteront les autres catalogues informatisés existants : le catalogue des documents audiovisuels, celui des documents numérisés et celui des documents en libre-accès. Au total ce seront près de 8 millions de notices qui seront consultables. Par la suite, des enrichissements ultérieurs proviendront des fonds spécialisés des sites de Richelieu, Louvois, l'Arsenal, etc... Outre les outils de recherche dite "simple" (par sujet, titre, auteur), l'utilisateur peut procéder à une recherche combinée en croisant les trois critères précédents avec d'autres types d'information (éditeur, indice ou libellé Dewey). Il peut aussi faire une recherche à partir de quelques mots du sujet ou du titre. Enfin les liens hypertextes introduits dans le catalogue de la BnF permettent au chercheur de passer d'une notice bibliographique ou d'une liste d'entrées à un auteur et de découvrir ainsi l'ensemble des documents attachés à cet auteur. Il est aussi possible à partir d'une notice sélectionnée grâce à une recherche "auteur" de consulter d'autres notices ayant la même indexation "sujet" quelque soit l'auteur.

Site sur la Toile : <http://www.bnf.fr> puis BN-OPALE PLUS

Les chapelles du Palais des Papes d'Avignon

Dans le sud-est de la France, la fin du Moyen Age est particulièrement féconde dans le domaine de la création picturale.

Attiré en France par la cour pontificale, l'artiste italien Matteo Giovannetti réalise, au milieu du XIV^e siècle, la décoration de plusieurs salles du Palais des Papes d'Avignon.

Les peintures de deux chapelles de cet édifice sont présentées dans le site web, élaboré, avec le soutien de la Mission de la recherche et de la technologie du Ministère de la culture et de la communication, par le Centre international de documentation et de recherche du Petit Palais d'Avignon et la société Art'Hist.

Scène par scène ou à partir des différents registres (présentés au moyen d'un procédé original : le déroulé panoramique), l'internaute découvrira les épisodes de la vie de saint Martial, saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste. Plus de 200 détails mettent en lumière la richesse décorative de ces ensembles exceptionnels et témoignent des recherches picturales novatrices apportées au rendu de l'espace ainsi qu'au traitement de matières.

Ce site est le deuxième volume d'une collection consacrée aux peintures médiévales dans le Midi de la France.

Sites sur la Toile :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/medieval/francais/>

<http://www.culture.gouv.fr/culture/palais-des-papes/fr/>



Chapelles du Palais des Papes d'Avignon (détail)
© Photo S. Briez



Chapelles du Palais des Papes d'Avignon (détail)
© Photo S. Briez

Aristide Cavallé-Coll (1811-1899)

Facteur d'orgues de renom, Aristide Cavallé-Coll, a construit au XIX^e siècle quelques cinq cents instruments d'une très grande qualité sonore : orgues des cathédrales de St Denis et de Perpignan ; églises St François de Sales, à Lyon ; St Sulpice à Paris ; Abbaye aux Hommes à Caen ; etc.

A l'occasion du centenaire de sa mort, la vie et l'œuvre de cette personnalité hors du commun sont retracées dans le site web élaboré par la Mission de la recherche et de la technologie et la Direction de l'architecture et du patrimoine (orgues historiques). Ce site s'inscrit dans le calendrier des célébrations nationales de 1999. Plusieurs manifestations musicales en France et à l'étranger honoreront la mémoire d'Aristide Cavallé-Coll et un colloque international (24-26 septembre) se déroulera à Saint-Denis et à Saint-Sulpice.

L'analyse d'un spécialiste, une documentation multimédia en large partie inédite (150 photographies, des extraits sonores des orgues les plus fameux, des séquences vidéo) permettent de découvrir le parcours d'un jeune homme ambitieux du siècle dernier et la société de son époque.

Site sur la Toile :

<http://www.culture.fr/culture/cavaille-coll/fr/>

(inauguration le 13 octobre)

CULTURES ET VILLE

Démocratisation culturelle et vie de la cité

Dossier

L'appel d'offres interministériel intitulé "Culture, Ville et dynamiques sociales" lancé en 1996 par le Ministère de la culture et de la communication¹, invitait les chercheurs à interroger l'injonction faite à la culture, sous l'impulsion de la politique de la ville, de prendre sa part dans le renforcement de la cohésion sociale. Il y était écrit : "... le principe de démocratisation culturelle (...) se trouve, en quelque sorte "débordé" par l'acuité des problèmes de notre société (...)." Cette demande, qui excède le champ des missions habituelles du Ministère de la culture, celui du partage des pratiques artistiques ou du patrimoine, doit être interrogée et interprétée à plusieurs niveaux, notamment à partir des expérimentations les plus engagées dans un tel défi.

L'implication de la culture dans le champ social n'était pas un fait nouveau, ce qui l'était plus, c'était de chercher à analyser les phénomènes culturels à la croisée des domaines sociaux, politiques et urbains. Pour cela il paraissait important de renforcer les partenariats existants, lors du précédent programme de recherche², avec le Fonds d'action sociale (FAS), le Plan Urbain devenu "Plan Urbanisme, Construction, Architecture" (PUCA), la Délégation interministérielle à la ville (DIV), le Ministère de la jeunesse et des sports. Onze équipes de recherche ont participé à ce programme interministériel qui se prolonge par des séminaires et une publication collective et interministérielle "**Cultures en ville : héritages, apprentissages et métissages**"³.

Sur la question de l'impact des actions culturelles dans la lutte contre les exclusions deux présupposés devaient être surmontés : la culture ferait aisément consensus et serait par essence productrice de liens ; la culture ne saurait être instrumentalisée à des fins sociales.

Les terrains de recherche choisis devaient permettre de dépasser les pièges de ces logiques trop binaires en offrant un condensé des situations qui mettent en relief les difficultés, les exigences, voire les paradoxes de la démarche de démocratisation culturelle.

Les travaux de ce programme s'articulent autour de trois axes :

- un axe de recomposition spatiale qui se décline autour des thèmes : mobilité et territoires ; actions artistiques et espace public ou urbains
- un axe de recomposition des champs culturel, social, urbain et politique qui se décline autour d'une dialectique des activités et des apprentissages culturels se déployant dans ou hors du champ institutionnel
- un axe de recomposition politique qui se décline autour des rapports entre "habitants", "militance" et "politique".

Démocratiser la culture, c'est prendre date avec l'avenir. C'est se porter à l'écoute des formes d'expression et de création en train de naître ; c'est deviner et accueillir les mutations ; c'est prendre en considération ce qui est émergent, comme fut un jour émergente la culture aujourd'hui établie ; c'est passer le relais aux jeunes générations ; c'est favoriser la rencontre entre les artistes, et les publics.

Discours de Mme Catherine Trautman à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du Ministère de la culture et de la communication.

Quelques exemples permettent d'illustrer les problématiques proposées.

La question des interrelations entre pratiques artistiques et espaces urbains est au cœur de la recherche intitulée "*Du nomadisme aux territoires urbains. La mise en culture des friches industrielles à Poitiers, Genève et Berlin*" menée par Fabrice Raffin.

Au "Confort moderne", à Poitiers, de petits groupes d'individus, pour la plupart en situation précaire, ont su développer, hors champ institutionnel, des activités dans un contexte convivial d'échanges et d'actions plus large que celui des seules pratiques culturelles. Une culture pragmatique du "faire" a amené nombre d'entre eux à passer de la posture de spectateurs à celle d'organiseurs de spectacles. Ils ont acquis compétences et savoir-faire, y compris dans leurs négociations avec les organismes culturels et municipaux de la ville. A Poitiers, de nouveaux réseaux se sont constitués, la fréquentation du centre ville a augmenté en s'ouvrant à des populations plus diversifiées (étudiants, chômeurs, jeunes travailleurs en situation de précarité). La démultiplication des circulations entre la friche et la ville, provoquée par le partage d'un goût commun pour certaines formes de musique et d'écoute a progressivement rapproché la friche de la ville.

L'expérience du "Confort moderne", comme celle d'autres friches industrielles, montre comment des mouvements artistiques urbains nés dans des territoires marginalisés peuvent entraîner des effets de ré-inscription urbaine. Elle montre également que les pratiques artistiques entraînent des mobilités. Certains jeunes ruraux sont revenus vivre dans leur village. A leur tour, ils ont organisé des concerts en liaison avec les réseaux de la friche, ce qui les a conduit à prendre des responsabilités dans la vie politique de leur commune.

Les pratiques culturelles émergentes se développent le plus souvent au sein de groupes qui s'assemblent autour de valeurs partagées, souvent indépendamment des institutions. Peu à peu, ces groupes recherchent la reconnaissance auprès d'un public, d'organismes et d'instances culturelles ou du marché. C'est dans ce double mouvement d'émergence/reconnaissance que peuvent se définir de nouveaux goûts et de nouvelles valeurs. C'est l'une des tâches des pouvoirs publics que d'enregistrer et favoriser les mutations inhérentes à l'extension des modes de vie urbains.

Le travail de l'équipe de recherche dirigée par Louis Assier-Andrieu en liaison avec Christophe Charras et Guillaume Fonbonne et intitulé "*Les paradoxes de la sollicitude publique : les Gitans dans la ville et l'insertion par la musique*", offre un angle d'appréhension des pratiques et politiques culturelles

qui ré-actualise les valeurs fondatrices du modèle de développement culturel.

Les enquêtes ethnographiques portent sur deux opérations culturelles qui ont été menées avec la communauté gitane de Perpignan : le "projet culturel de quartier" de la Casa musicale ; l'itinéraire du groupe de musiciens gitans "Tékaméli". Ces études de terrain introduisent à une réflexion sur la place et le sens des politiques culturelles au sein des politiques publiques, partagées entre leur mission universaliste de donner accès à "la culture", et la nécessité de reconnaître d'autres façons de penser ou de créer.

Au départ, on trouve l'initiative d'un homme, Guy Bertrand, ethnomusicologue chargé de développer dans le cadre du conservatoire de Perpignan un département des musiques traditionnelles et des musiques actuelles. Intermédiaire culturel et autorité sociale, il encourage les pratiques musicales des Gitans depuis le début des années 1990. Cette opération sera à l'origine d'une institution de formation et d'animation musicale, la Casa musicale que la Direction régionale des affaires culturelles et la ville de Perpignan transformeront en "projet culturel de quartier" et pérenniseront.

Tributaire de nombreuses aides sociales, la communauté gitane pose aux institutions une sorte de défi. En effet si la musique constitue pour les Gitans un acte communautaire, festif et/ou spirituel avant d'être une profession, pour les animateurs du projet de la Casa musicale elle est pensée comme un moyen d'insertion.

En parallèle le groupe de musicien gitan "Tékaméli" se fait connaître et passe de la marginalité au marché du disque et aux tournées internationales. Pour "Tékaméli" c'est véritablement une insertion dans l'économie de marché. La question qui se pose est de savoir comment cette réussite sert l'avenir de cette communauté.

Entre grâce et disgrâce, la communauté gitane de Perpignan pose la question du regard qu'une société d'idéal républicain et universaliste porte sur des cultures différentes.

L'évolution des institutions et des mouvements associatifs, leurs interactions sont l'objet du troisième axe de recherche. Des organismes comme le FAS mais aussi les associations socio-culturelles sont analysées dans leurs pratiques et leur engagement.

Ces recherches visent la compréhension des pratiques d'acteurs sociaux, culturels, d'artistes et d'institutions. Elles s'appuient en partie sur une acception anthropologique de la notion de culture. Qu'elles soient historiques ou plus ethnographiques elles aident à saisir la complexité des choix politiques en matière urbaine. S'appuyant sur des expérimentations fortes, les travaux présentés ne cherchent pas à gommer les paradoxes et les ambiguïtés rencontrés au cœur d'une complexité croissante.

A cet égard, les deux recherches présentées dans ce numéro de "Culture et Recherche" nourrissent la réflexion sur les principes généraux qui fondent les politiques de démocratisation culturelle.

Dans son travail intitulé "Quand la culture devient une ligne de front symbolique" Virginie Milliot-Belmadani interroge les pratiques induites par une approche trop monolithique de la culture universelle. Christian Guichard, dans son article "Pratiques de résistance des musiciens amateurs face à la pauvreté" fait une analyse concrète des processus qui permettent à des jeunes marginalisés, à travers des pratiques amateurs, de se socialiser et interroge les politiques institutionnelles de l'éducation et des enseignements artistiques.

Les travaux du programme ont en commun de se tenir près du terrain tout en se référant à un champ de réflexion global qui touche à des enjeux essentiels de la politique culturelle. Pour prolonger ces investigations qui doivent beaucoup aux socio-anthropologues, le comité de pilotage interministériel qui élaborera le prochain appel d'offres en 2000 souhaite renforcer les approches juridiques et historiques et donner leur place à d'autres disciplines telles que les sciences politiques, économiques et statistiques, la linguistique, les sciences de l'aménagement urbain ou de la gestion.

Claude Rouot
Chargée de mission à la
Mission de la recherche et de la technologie

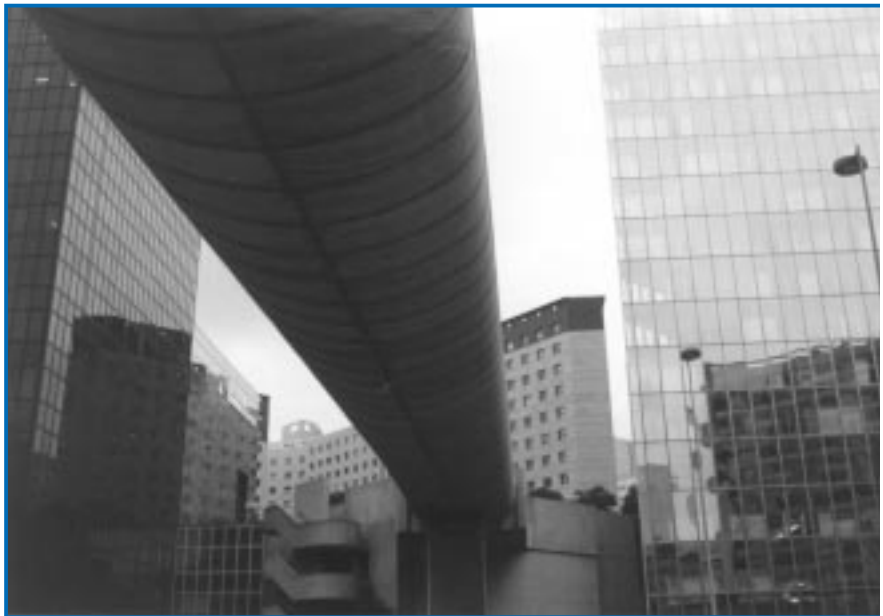
NOTES

1-Programme réalisé avec le soutien de la Mission de la recherche et de la technologie et de la Délégation au développement et aux formations (DDF)

2-Programme soutenu de 1992 à 1995, par la Mission du patrimoine ethnologique et la Délégation au développement et aux formations.

Ce programme a donné lieu à une publication, sous la direction de Jean Métrol, à la Documentation française intitulée "Les aléas du lien social : constructions culturelles et identitaires dans la ville"

3-"Cultures en ville : héritages, apprentissages et métissages"
Editions de l'Aube, à paraître en automne 1999.



Paris-La Défense. Photo : C. Sabatier

Lors du Conseil de la Recherche du 11 décembre 1998, Madame la ministre a indiqué que la cinquième priorité du schéma stratégique de la recherche devait porter sur les problématiques culturelles de la ville. Archéologues, historiens, ethnologues, sociologues, architectes, ingénieurs et artistes sont conviés à apporter leurs connaissances et à renforcer leur complémentarité dans ce domaine. Un groupe de travail "Ville /culture" animé par la Mission de la recherche et de la technologie et le Département des études et de la prospective se réunit régulièrement pour coordonner les différents programmes de recherche liés à la ville.

Ses objectifs sont de mieux évaluer la politique de démocratisation culturelle engagée par le ministère par l'approfondissement de la connaissance des espaces urbains réels ou symboliques et de substituer à une démarche trop souvent quantitative et fonctionnelle de la cité les éléments d'une approche culturelle et citoyenne.

Liste des projets sélectionnés en 1996 dans l'appel d'offres interministériel "Culture, ville et dynamiques sociales"

- "Culture au local : les enjeux de la médiation"
Henri-Pierre Jeudy, Jean-Claude Jeudy, Christine Bourgeois
- "La construction symbolique des espaces : Cergy-Saint-Christophe en ville nouvelle"
Caroline de Saint-Pierre
- "Quand la cité investit la culture pour redéfinir l'espace commun"
Virginie Milliot-Belmadani
- "Médiations artistiques urbaines"
Jean-François Augoyard, Martine Leroux
- "Musique et bruit. Les pratiques des musiciens amateurs issus des "quartiers d'exil" dans une ville de 50 000 habitants"
Christian Guinchard, Jean-Michel Bessette, Elisabeth Clerc
- "Cultures urbaines, expérience des quartiers et travail de conviction : la construction des mondes de banlieue"
Ahmed Boubeker, Alain Battegay
- "Action culturelle, politiques de la ville et mobilité sociale : la longue marche des classes moyennes"
Claire Dupont, Michel Péraldi
- "La mise en culture des friches industrielles. Poitiers, Genève, Berlin. De l'épreuve locale au développement de dispositifs transnationaux"
Fabrice Raffin
- "Les paraboles du lien social : recherche sur le site de l'Ecoin-Thibaude à Vaulx-en-Velin"
Ahmed Boubeker, Hervé Paris, Gilles Luquet
- "Les Gitans de Perpignan : essai d'anthropologie de l'insertion par la culture"
Louis Assier-Andrieu, Christophe Charras, Guillaume Fonbonne
- "Culture et insertion : les représentations en jeu dans la construction du champ culturel réunionnais"
Emmanuel Souffrin, Catherine Foret, Jacky Simonin



Cité "La Noé". Chanteloup-les-Vignes (78). Photo : C. Calogirou

Quand la culture devient une ligne de front symbolique

Au cours des années 1990, dans les banlieues populaires, un espace intermédiaire entre "Social" et "Art" a été défriché et cultivé au service de différents projets, par les travailleurs sociaux, les artistes en résidence comme par les militants et les associations locales... *Pourquoi l'action culturelle fait-elle l'objet d'un tel investissement professionnel, politique et militant, au point de présenter les traits d'une quasi-religion civile chargée, sinon d'opérer le réenchâtement du monde (urbain) et de "rendre à tous l'équivalent naturel et magique des dogmes auxquels nous ne croyons plus" (Artaud), du moins de produire du sens et de l'échange, des*

valeurs et du lien social, du symbole et de la communication, du rite et de la solidarité interroge Jacques Palard¹. L'objectif de la recherche menée à Vaulx-en-Velin dans le cadre du programme interministériel "Culture, ville et dynamiques sociales"² était d'interroger les enjeux des déclinaisons contemporaines de l'action culturelle d'un point de vue anthropologique. C'est-à-dire de confronter les différents points de vue des acteurs qui se trouvent contextuellement engagés sur ce terrain afin de saisir les logiques de sens qui sont à l'œuvre.

Culture(s) : polysémie d'un concept et conflits d'interprétation

Au niveau local, différents acteurs s'opposent au sujet de la définition de la culture et du rôle de la politique culturelle. Les fonctionnaires de la culture municipale se réfèrent à Vaulx-en-Velin comme dans la plupart des banlieues populaires françaises, à l'idéologie de la démocratisation culturelle pour donner du sens à ce qu'ils font, tout en développant sur ce terrain une stratégie centrifuge de requalification symbolique de la commune. Le projet initial d'éducation populaire s'est retraduit dans le contexte des années 1990 dans le cadre d'une lutte contre la "dualisation" de la société. Leur projet est "d'amener la culture" dans ces lieux de vie pour éviter la ghettoïisation de ces quartiers. Cette idéologie est perçue par les acteurs du "développement culturel habitant" comme une dénégation de "la culture vivante et populaire, qui sur notre ville est très riche mais qui n'est pas reconnue". Plus de cent groupes d'expression culturelle ont en effet été recensés en 1996. Les habitants semblent avoir investi la culture d'une stratégie de résistance sémantique (à l'enfermement symbolique de la stigmatisation et de la relégation). Tout se passe comme s'ils développaient sur ce terrain une lutte pour se réapproprier un pouvoir de se dire et de se définir et pour publiciser une autre représentation d'eux mêmes. Face au discours municipal ils affirment : "C'est fini le temps des missionnaires, ils voudraient nous amener la culture, la bonne culture, comme autrefois la bonne parole, mais nous ne sommes pas des gens sans culture". Les acteurs du "développement culturel habitant" militent ainsi pour que les groupes d'expression culturelle puissent accéder à une scène de visibilité et de valorisation, pour que le Centre Culturel Communal aide à la reconnaissance des meilleures formations locales et pour que les programmations se définissent en direction des habitants plus que des mondes de l'art. Mais la stratégie culturelle municipale induit une conception de la Culture Universelle - "l'art doit dépasser les particularismes, les expressions identitaires" - qui exclue toute prise en considération de ces formes culturelles.

Culture et "laïcité d'abstention"

Derrière chacune de ces positions se trouve une représentation différente de l'identité de la ville. La position municipale s'enracine dans une conception de l'espace public qui induit une représentation par défaut de l'identité de Vaulx-en-Velin. "(...) Ces villes ayant plusieurs identités culturelles, il reste qu'à mon avis il faut unifier et présenter ce qui peut être présenté dans n'importe quelle ville française. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de culture spécifique vaudaise... La culture vaudaise ça veut rien dire. La culture vaudaise en soi c'est l'agriculture, c'est

les cardons, c'est ça la culture vaudaise". Ce qui se reproduit ainsi sur le terrain culturel, à Vaulx-en-Velin comme dans de nombreuses banlieues populaires, c'est une certaine conception de la laïcité. Il existe deux conceptions et deux degrés de laïcité affirme Paul Ricoeur³. Le premier est une "laïcité d'abstention". Il a comme idéal un espace public homogène et uniforme et vise par conséquent à le neutraliser au profit de la diffusion des seules valeurs légitimes⁴. Il confond en quelque sorte, espace commun et contenu commun.

Le second est une "laïcité de confrontation", qui consiste à garantir la distribution égale de la parole dans l'espace public... Dans le cadre d'une "laïcité d'abstention", la pluralité est systématiquement appréhendée comme une menace pour la cohésion sociale. Ce qui conduit à refuser que l'espace commun ne soit redéfini par la pluralité

et donc à nier tout droit de participation et de représentation à cette diversité endogène. Les politiques culturelles, que l'on peut qualifier d'abstention, tendent ainsi à se crispier sur un universalisme formel hostile à la différence. Mais elles sont en cela parfaitement conformes à la théorie du modèle républicain. Ce dernier ne reconnaît en effet, théoriquement que des individus, formellement définis comme étant "libres et égaux en droit". Afin de préserver "l'espace commun" - défini comme un ensemble intégré et relativement homogène- et de garantir la "neutralité" du domaine public et l'égalité des individus -définies l'une et l'autre de manière très formelle⁵- le modèle laïque français ne reconnaît ni minorités, ni diversité.

Culture universelle et culture au pluriel

Pour les acteurs du "développement culturel habitant", il est clair que la culture universelle à laquelle se réfèrent les fonctionnaires de la culture municipale n'est pas moins identitaire que celle qu'ils déclinent au pluriel. Ils dénoncent les contradictions et les effets pervers de cette politique culturelle qui, tout en revendiquant l'ouverture sur une culture universelle, tend symboliquement à se fermer à son environnement. Cette politique génère en effet un sentiment de dénégation qui risque d'alimenter un processus de désaffectation. En essayant de forcer l'accessibilité des lieux de culture, ils s'efforcent de faire valoir une autre manière de vivre-ensemble qui s'enracine dans une toute autre représentation de la cité. Pour eux, la culture vaudaise est "plurielle, colorée, métissée", "c'est une culture au pluriel, avec plusieurs faces"... Ils ont grandi ou ont appris à vivre au quotidien au sein d'une diversité culturelle qu'ils revendiquent comme une richesse. Et c'est ce pluralisme "à la française" (parce que s'exprimant dans le cadre d'une société d'intégration centralisée et produisant des formes culturelles métissées) qu'ils cherchent à faire reconnaître sur le terrain culturel. Ils militent pour une intégration qui ne soit synonyme ni d'oubli ni de dénégation de soi. Cette lutte pour l'obtention d'un droit de représentation est ainsi clairement une demande d'inclusion. En luttant pour valoriser et publiciser ce qu'ils définissent comme étant leurs propres cultures, c'est la possibilité d'une

identification et d'une participation à l'ensemble social qu'ils revendiquent. "La citoyenneté c'est le contraire de l'exclusion : c'est participer, être responsable, mais c'est aussi être reconnu comme membre d'une société" affirmait ainsi la responsable d'une association vaudaise. L'enjeu est de redéfinir l'espace public, de façon à ce qu'il ne renie plus les particularismes identificatoires, les différences d'appartenance, non pas pour en faire un principe organisateur, mais pour que ceux-ci puissent être véritablement transcendés dans "l'assomption d'un monde commun".



Stage de hip-hop. Chanteloup-les-Vignes (78). Photo : C. Calogirou

Une ligne de front symbolique

La culture, parce qu'elle est représentation et mise en ordre symbolique du monde, est au cœur des luttes politiques de redéfinition de l'espace commun. Dans la région Rhône-Alpes comme ailleurs, d'autres acteurs politiques ont contribué à renforcer et à redéfinir cette ligne de front symbolique. La politique de la ville a encouragé un ensemble de projets sous-tendus par une toute autre représentation de la cité. En donnant une légitimité et de nouvelles possibilités de financement aux projets de "développement culturel habitant",

elle a contribué à redessiner les rapports de forces locaux. La politique de reconnaissance qui a été menée sur le terrain des dites "cultures urbaines" peut ainsi être considérée comme une expérimentation, sur le terrain culturel, d'un modèle "d'intégration pluraliste" -même si elle a dégagé un espace de reconnaissance éminemment paradoxal⁶. Dans la région Rhône-Alpes comme ailleurs, les enjeux de ces conflits d'interprétation sont devenus plus clairement idéologiques depuis qu'un parti d'extrême droite représenté au Conseil régional a fait de la culture un terrain de prédilection pour diffuser sa conception de la Nation. Les élus de ce parti se sont efforcés de soutenir des projets de valorisation du patrimoine régional et de rejeter tout projet culturel visant la population des banlieues populaires ou mettant en œuvre une conception pluraliste de la culture. Pour justifier leur refus de financer le défilé de la Huitième Biennale de la danse à Lyon -sur le thème "Méditerranée, un cercle ouvert sur le monde"- ces élus ont, par exemple, affirmé que cette manifestation était une forme de "conditionnement idéologique en vue de faire accepter l'immigration et de préparer une société multi-culturelle". Dans ce contexte, tout projet culturel est recadré par une lecture politique qui oblige chacun à clarifier sa position. On ne peut plus faire comme si la culture était un champ autonome qui ne participerait pas à la définition du vivre-ensemble. Le champ culturel est devenu une ligne de front symbolique sur laquelle se renégocie de manière conflictuelle, bien au-delà de la localité, la définition de l'espace commun.

Virginie Milliot- Belmadani
Ethnologue

NOTES

- 1-Palard J. : "Stratégie politique, action culturelle et intégration socio-spatiale", Sciences de la société n° 31 Février 1994.
- 2- Milliot V. : Quand la cité investit la culture pour redéfinir l'espace commun. Approche anthropologique des déclinaisons contemporaines de l'action culturelle à Vaulx-en-Velin, Rapport de recherche, FAS, Juillet 1998.
- 3- Le Monde du 10 Juin 1994, entretien de François Azouvi.
- 4-Voir à ce sujet : Robert Fraise : "L'espace commun", Les Temps modernes, n°545/546
- 5-Pour une critique de la neutralité et de l'aspect formel des principes républicains voir (entre autres) : Guy Bourgeault, France Gagnon, Marie Mc Andrew, Michel Pagé : "L'espace de la diversité culturelle et religieuse à l'école dans une démocratie de tradition libérale", Revue Européenne des Migrations Internationales, Vol 11, n° 3, 1995. Worms : "L'Etat, la représentation, la citoyenneté. La cohérence d'un système et les voies du changement", Esprit, Décembre 1994. Genestier Ph. Laville J.L. : "Au-delà du mythe républicain : intégration et socialisation", Le Débat, n° 82, 1994.
- 6-Pour une analyse plus détaillée de cette politique voir Milliot V. : "Culture, cultures et redéfinition de l'espace commun" à paraître dans l'ouvrage collectif : Cultures en ville : héritages, apprentissages et métissages, Éditions de L'Aube, Automne 1999.

Les pratiques de résistance des musiciens amateurs face à la pauvreté

Les remarques présentées ici résultent d'une enquête réalisée à Belfort. Le matériel analysé est composé d'entretiens, mais aussi et surtout, de l'observation de répétitions et de concerts car ce sont les "modes de production" de la musique locale et non seulement les "produits finis" qui intéressent les chercheurs.

Chaque élément du matériel sonore recueilli dans ce travail doit être envisagé comme résultat d'une lutte menée par des personnes que leur pauvreté soumet à un "déluge de hasards"¹ susceptible d'engloutir tous les efforts. En effet, afin de mesurer le "prix" que payent ces musiciens amateurs pour assumer leurs pratiques artistiques, il faut comprendre la pauvreté comme une sorte "de phénomène social détotalisant". Exposé aux aléas de toutes sortes, le pauvre vit toujours par gros temps. A tout moment il est menacé de voir ses revenus disparaître, d'être expulsé de son logement, d'avoir ses enfants placés. Les pratiques des musiciens amateurs auprès desquels l'enquête a été effectuée doivent se comprendre en tenant compte de toutes les conséquences de ce degré zéro d'assurance. Il ressort de tous les entretiens et observations que la musique demeure en dépit des orages. On pourrait dire, de ce point de vue, qu'elle permet d'abord de construire de la durée dans un environnement caractérisé par la fragilité des situations matérielles et la précarité des liens sociaux. Il faut noter, également, que la musique se présente comme une forme étonnante de résistance à la pulvérisation des histoires de vie en événements déliés. Alors que les personnes affrontant la pauvreté rencontrent de grandes difficultés à raconter leur histoire en respectant la logique d'une mise en intrigue, ces problèmes semblent s'atténuer -voir se lever- chez les musiciens amateurs issus des mêmes milieux. La pratique d'un instrument semble permettre de remonter la pente de l'entropie. Les amateurs qui ont du se présenter sur scène au moins une fois ont pu aisément reconstruire leur trajectoire de musicien, définir des seuils où ils étaient parvenus (et où parfois ils s'étaient bloqués pour repartir après). Ainsi, tous ont su dire "où ils en étaient". Dépassant le simple cadre du progrès dans la maîtrise technique d'un instrument, ces paliers sont apparus comme de véritables "étapes sur le chemin de la vie". Une première explication renvoie à la nécessité d'un travail sur soi que la tradition philosophique morale occidentale nomme "praxis". Cependant, loin d'avoir été présentée comme un



Groupe adolescent en répétition. Annecy. Photo : M. Touché.
CNRS-MNATP/ Association Musiques amplifiées aux Marquaisats

labour contraignant, cette persévérance a été décrite comme une détente ou un besoin par les amateurs. Jouer, c'est "oublier ses ennuis", "s'éclater"... A un autre niveau, on peut surtout penser que cette praxis permet de progresser parce qu'elle réfère les musiciens amateurs à un environnement social plus stable que celui des quartiers : le champ local de la musique.

Les musiciens amateurs issus des quartiers ne se regroupent pas en fonction de l'offre de cours, d'informations et de locaux proposée par les équipements municipaux ou les associations para-municipales, mais se répartissent et circulent en constellations

autour de groupes phares qui, dans leurs sphères d'influences réciproques, déterminent les pratiques musicales et les stratégies identitaires de leurs satellites. Ainsi des groupes Raï, Noisy ou Reggae... peuvent se partager des espaces de répétitions concomitants et s'ignorer superbement, car ils ne dépendent pas des mêmes sphères d'influences. Pour ceux qui s'y insèrent, ces constellations forment des systèmes d'orbites dépendants où il importe d'être le plus proche possible

des musiciens du groupe central pour accéder à de l'information, acquérir une meilleure maîtrise des instruments, recevoir un statut dans le monde des musiciens, obtenir la possibilité d'assurer des premières parties de concert ou des remplacements dans un groupe pour une date. Ces systèmes d'influences sont relativement imperméables entre eux et il y a peu d'électrons libres passant d'une constellation à une autre. Les seuls musiciens qui circulent librement dans ce champ sont formés, de façon plus académique, au conservatoire ou dans des structures associatives subventionnées pour donner des cours. Mais, si ces individus sont considérés comme des "techniciens" dont on souligne parfois les compétences et auxquels on peut demander conseil, ils sont également perçus comme des "requins" conduits par leur seul intérêt et non par l'amour désintéressé d'un genre spécifique de musique.

Comment progresser et "suivre son chemin" dans ce champ ? En fait, les amateurs des quartiers acquièrent d'abord la maîtrise de leurs instruments par fragments discontinus, au hasard des rencontres qu'ils peuvent faire avec des musiciens plus expérimentés. Cette façon de se former est coûteuse, elle prend énormément de temps et elle suppose que les amateurs investissent dans un matériel onéreux en se présentant de façon isolée chez les marchands d'instruments alors que les élèves du conservatoire bénéficient de prix de groupe et se voient parfois prêter des instruments. A cet égard, l'effort nécessaire à l'apprentissage ne semble pouvoir durer que si, indépendamment des conditions matérielles de vie (aides sociales, chômage ou travail salarié, vie maritale ou "zone" plus ou moins acceptée chez des amis...), il se déroule dans un cadre social propice où l'apprenti est en quelque sorte soutenu par des proches (membres de sa famille, amis d'enfance...). Il s'agit d'un premier soutien qui devra se renforcer pour que les débutants passent le cap et se confirment en parti-

cipant à des répétitions collectives, puis en s'intégrant à un groupe stable capable de donner des concerts.

Une fois qu'ils ont acquis le niveau suffisant pour répéter et former un groupe, les amateurs des quartiers s'inscrivent plus nettement dans une constellation où le processus se poursuit de manière moins aléatoire. On peut dire que chaque constellation définit un stock accessible de matériaux (informations, instruments, locaux, recettes techniques...) qui lui confère sa couleur musicale propre et la différence des autres. On ne donne pas n'importe quelle information, n'importe quelle recette technique, à n'importe qui. A travers les techniques utilisées par un musicien, ce sont aussi des fidélités qui s'expriment.

Pour être marginal par rapport aux institutions, cet apprentissage de la musique n'en est pas moins structuré. En effet, il existe deux épreuves fondamentales qui permettent de reconnaître les compétences d'un musicien ou d'un groupe à travers ses performances : ce sont, dans l'ordre, la scène et le studio. Même pour des groupes ou des musiciens confirmés par des performances passées, chaque concert est le lieu d'une évaluation globale qui met en jeu la place de chacun dans le champ de la musique locale. Les premières prestations des musiciens amateurs "confirmés" qui répètent dans les centres sociaux ont lieu généralement dans le quartier, dans l'orbite d'un groupe plus connu dont ils assurent la première partie, sous le regard bienveillant et les encouragements de proches qui ont assisté aux répétitions, fourni des conseils et de l'aide, et viennent tout spécialement les voir "en public". Généralement plus large que le groupe d'intimes permettant le passage du statut de débutant à celui de "pratiquant", cette "suite"² se constitue comme une extension de celui-ci. La sortie du quartier pour jouer dans un concert, généralement comme invité d'un groupe qui se produit à l'extérieur, est un seuil que de nombreux groupes amateurs ne franchissent pas facilement. Au-delà du quartier, le concert peut être ouvert à tous mais la suite forme une sorte de gaine de protection qui isole les musiciens des effets d'une confrontation directe avec les exigences de compétence musicale que pourrait avoir la scène si elle se dépouillait de cette dimension mobilisatrice des réseaux amicaux. La "progression" dans une carrière de musicien reconnu comme tel suppose la gestion d'une distance progressivement acquise entre le groupe et sa suite. Il faut savoir se distancier, sans se couper de cette gaine de protection que les musiciens évoquent également comme leur base. En tant que confrontation directe à la technique, l'enregistrement en studio est en quelque sorte l'homologation d'une carrière réussie de musicien amateur. C'est l'expérience décisive, marquant la différence, matériellement prouvée par un disque, entre les simples amateurs pratiquants ou confirmés et les musiciens indiscutablement "homologués" comme tels. Effectué au moyen d'une sorte de retraite (le studio est un lieu fermé aux accès rigoureusement contrôlés), l'enregistrement doit se comprendre comme un "rite d'institution" aux effets irréversibles.

Pour les musiciens issus des quartiers, les expériences éprouvées dans le champ de la musique et dans leur milieu social d'origine ne s'excluent pas. La source d'inspiration fondamentale de ces amateurs, leur garantie d'authenticité, repose sur la confrontation vécue avec les problèmes engendrés par la pauvreté et le racisme. Les blues apparaît, de ce point de vue, comme la musique authentique des opprimés. Mais les aspects messianiques du reggae, la verve contestataire et dénonciatrice du rap, les provocations du raï, l'emportent comme modes d'expressions publiques.

On peut différencier les rappers des rastas quant à leurs tactiques. Les premiers montrent que les cités HLM forment un monde de vie cousu de fil blanc qu'ils se plaisent à découdre et recoudre à leur guise ; les autres se réfèrent à la pureté d'une tradition qu'ils érigent en horizon régulateur par contraste avec la réalité vécue dans leurs quartiers. On comprendra que les rappers soient plus attachés à la particularité des configurations locales, qu'ils soient en quelque sorte entés sur la vie des quartiers où ils restent "empêtrés dans des histoires" singulières qu'ils contribuent à tisser. Récitant les épopées de leur propre quartier à ses propres habitants, ils soulignent le tracé de la frontière qui sépare, et peut être isolé, leur cité de la société englobante. Les rastas pratiquent un art de la distance qui leur permet plus facilement d'échapper aux singularités locales, leur facilite la critique du racisme ordinaire, de la police, des élus locaux. La référence à un horizon moral - sorte de boussole orientant l'action- leur ouvre un public plus large, recruté dans d'autres villes et surtout dans d'autres groupes sociaux. Cependant, le renvoi à une collectivité imaginaire, universelle et apaisée, peut apparaître comme une négation idéaliste au regard des nécessités d'adaptations quotidiennes à la pauvreté. N'est-ce pas dans la tension entre l'organicité d'un nécessaire attachement aux quartiers et les contraintes de l'universalité ouverte sur un horizon régulateur que se trouve le secret de l'art des musiciens amateurs issus des "quartiers d'exil" ?

Christian Guinchard
Sociologue

NOTES

- 1- F. Engels : *Théorie de la violence*, Paris, UGE, 1972, p.151
- 2- A. Gramsci : *"Il materialismo storico e la filosofia di Benedetto Croce*, Torino, 1949, p. 17, cité par A. Macciocchi, in *Pour Gramsci*, Paris, Seuil, 1974, p.219
- 3- Sur l'importance d'une telle suite on peut se référer à : A.Valdez et J.A. Halley : *"Carrière et identité chez les musiciens mexico-américains de "conjunto"*, dans la revue *Utinam*, Paris, L'Harmattan, 1998

"Skate story", exposition itinérante sur les pratiques et l'histoire du skate en France.

"Skate story" est une exposition conçue par Claire Calogirou et Marc Touché à partir des recherches de terrain sur la problématique de glisse et roule urbaine qu'ils ont menées avec l'aide de Marie Crauste (pour la vidéo). Ces travaux sont réalisés dans le cadre des activités de l'UMR 306- CNRS-Musée National des Arts et Traditions Populaires (MNATP). Les recherches se déroulent depuis 1989 dans plusieurs villes de France ainsi qu'auprès des champions et fabricants des années 70 et 80. Les dernières enquêtes ont eu pour cadre les villes d'Annecy (1997-98), Poitiers (1998-99), et Marseille (1999). Le travail de recherche et de collecte est actuellement en cours dans les villes d'Anglet, Bayonne, Biarritz, terres des pionniers de la glisse en France (surf et skate).

Articulée autour de ces deux ensembles distincts de la pratique que constituent la rue et le "skatepark" (lieu spécialisé consacré au skate), *"Skate story"* met en scène les espaces de théâtralisation du skate. Croisement de roule et de glisse, la pratique est présentée sous les aspects du jeu, du sport, du mode de transport, des pratiques sonores (actions sonores très distinctives dans l'espace urbain: claquements, frottements, raclements), des objets (matériaux, formes, décoration, fabrication), des modes de vie et des sociabilités. L'exposition présente 400 objets et documents collectés à l'occasion des recherches de

terrain. Une partie est constituée de prêts de collectionneurs privés qui pour la plupart ont été par la suite donnés au MNATP. Les résultats des recherches et des collectes d'objets ont déjà donné lieu à une première exposition en 1996 à l'Ecomusée-SAN (syndicat d'agglomération nouvelle) de Saint-Quentin-en-Yvelines sous le titre "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le skate". L'exposition présentée à Annecy en 1997 s'intitulait "Le skate", et en 1998 au MNATP, à Paris "Skater la ville". L'exposition "Skate story" qui fut présentée en avril 1999 au "Confort Moderne" de Poitiers, puis à Anglet en juillet 1999, est une version totalement nouvelle de par sa mise en espace et son contenu. Elle a été rendue possible par la mise en place d'un partenariat entre l'UMR 306-CNRS-MNATP et l'association le "Confort Moderne". Cette dernière a soutenu la réalisation d'une enquête de terrain à Poitiers et la création des structures des vitrines de l'exposition ainsi que la publication d'un rapport de recherche. Le "Confort Moderne" assure également la gestion de l'itinérance de l'exposition. Cette mobilité permet à l'exposition et à des travaux de recherche sur le monde contemporain, d'aller à la rencontre des spécialistes, des associations, des pouvoirs publics locaux et du grand public hors les murs du musée. A chaque étape l'exposition est au coeur des débats locaux sur

Histoire des musiques électro-amplifiées

Dans le cadre d'un partenariat entre l'UMR 306-CNRS-MNATP et le Musée des musiques populaires de Montluçon les recherches menées sur les conditions sociales et matérielles de production des musiques électro-amplifiées des amateurs ont conduit à l'acquisition par le Musée de Montluçon du local de répétition d'un groupe punk-rock. Ce local était basé sur le site d'une déchetterie aux abords d'une grande cité HLM de la banlieue ouest de Paris. L'objectif est de présenter dans la future Cité des Musiques Vivantes de Montluçon (forme à venir du Musée des musiques populaires) :

- l'une des manières d'habiter la ville par des musiciens dans un contexte de pénurie de lieux de pratiques musicales
- l'une des formes de la répétition et des modes de vie des groupes rock.

Cette manière musicale comprend l'instrumentarium complet en état de marche, tous les éléments de mobilier et de décoration, ainsi que des archives relatives à la vie du groupe (enregistrement sonore, press-book, photo, film...). Cette acquisition documentée à partir du suivi de ce groupe pendant une durée de

deux ans par Marc Touché, sociologue à l'UMR, fut présentée à l'occasion de l'exposition "Guitares, guitaristes et bassistes électriques" qui s'est tenue à Montluçon en 1997-1998. Le résultat de cette collaboration entre le CNRS-MNATP et le Musée de Montluçon est présentée - parmi d'autres articles sur le rock, le jazz, l'organologie, et les photos de tous les instruments exposés - dans le catalogue de cette exposition. Dans le cadre de ce programme de recherche, les travaux et les collectes d'archives et d'objets portent actuellement sur les pionniers de l'électro-amplification dans le jazz, la chanson, le bal, le rock n'roll... à Annecy, Dunkerque, Montluçon et Saint-Germain-en-Laye. Ces travaux participent également à l'élargissement des collections du MNATP aux objets et pratiques contemporaines des musiques électro-amplifiées tant en ce qui concerne les espaces privés domestiques, que les espaces publics.



Skateur en ville Annecy. Photo : M. Touché, CNRS-MNATP

la place des nouvelles pratiques et des usages peu ordinaires des espaces urbains induits par le skate. Dans les mois qui viennent l'exposition devrait être présentée à Agen, à Toulouse, puis en l'an 2000, à Lyon, Montluçon, Bourges, Montpellier, Limoges...

Contact pour obtenir l'exposition et le rapport de recherche :
Le Confort Moderne
185 faubourg du Pont Neuf
86000 Poitiers
Tél : 05 49 46 08 08

Contact pour la recherche :
C. Calogirou et M. Touché
CEF-CNRS-MNATP
6 avenue M. Gandhi, 75116 Paris
Tél : 01 44 17 60 81



Salle de répétition punk rock. Les Mureaux. Photo : M. Touché, CNRS-MNATP/Musée de Montluçon

Contacts :
Musée des Musiques Populaires
Mairie B.P 3249
03106 Montluçon Cedex
Tél : 04 70 02 56 56

Marc Touché
CEF-CNRS-MNATP
6 Av M. Gandhi
75116 Paris
Tél : 01 44 17 60 81

Colloques

Identité et pluralisme

1^{ère} Conférence nord-sud sur la recherche culturelle et le développement
7-10 Septembre 1999,

Santiago du Chili

Renseignements :
ERICArts Am Holfgarten 17
53113 Bonn (Allemagne)
Tél : 49 228 242 0997
Fax : 49 228 241318

Culture et mécénat à la Cour de Champagne à l'époque d'Henri le Libéral

9-11 Septembre 1999, Troyes

Renseignements :
Mme Danielle Quérueil
7 rue des Fossés St Jacques
75005 Paris
Tél : 03 25 70 40 10
Fax : 03 25 81 05 45
Mél : bmvrtroyes@wanadoo.fr

"Prehistoric and tribal art : deciphering the image"

17^{ème} Symposium international de Valcamonica
21-26 Septembre 1999, Valcamonica (Italie)
Renseignements :
Centro Camuno di Studi Preistorici
25044 Capo di Ponte
Tél : 39 0364 42091
Fax : 39 0364 42572
Mél : ccsp@globalnet.it
Site Toile :
<http://www.globalnet.it/ccsp/ccsp.htm>

"REBUILD- the Cities of Tomorrow"

4-6 Octobre 1999, Barcelone (Espagne)

Renseignements :
EnergiaTA-Florence
Alberto Douglas Scotti
Piazza Savonarola 10
50132 Firenze (Italie)
Tél : 39 055 5002174
Fax : 39 055 573425
Site Toile : <http://www.etaflorence.it>

La presse architecturale : le bâti et l'écrit

1^{ères} Rencontres européennes des revues d'architecture
8-10 Octobre 1999, Château de Castries

Renseignements :
Centre Régional des Lettres
Région Languedoc-Roussillon
20 rue de la République
34000 Montpellier
Tél : 04 67 81 41
Fax : 04 67 58 49 80

Recherche publique et stratégie des laboratoires : pratiques et méthodes

Colloque ASPERT'99
12-13 Octobre 1999, Paris
Renseignements :
ASPERT
7 Place Pinel
75013 Paris
Mél : aspaert@club-internet.fr

Musée et service des publics

14-15 Octobre 1999, Paris

Renseignements :
Direction des Musées de France
Département des publics
Secrétariat des journées d'Octobre
6 rue des Pyramides
75041 Paris Cedex 01
Tél : 01 40 15 35 83/35 75
Fax : 01 40 15 35 80

Le citoyen européen et l'information électronique : la mémoire de la société de l'information

DLM-Forum 99

18-19 Octobre 1999, Bruxelles (Belgique)

Renseignements :
Commission européenne
Secrétariat général
DLM-Forum Secrétariat
Rue de la Loi 200
1094 Bruxelles
Tél : 32 2 299 59 00
Fax : 32 2 296 10 95
Mél : dlm-forum@sg.cec.be
Site Toile :
<http://www.dlmforum.eu.org>

Sciences et Citoyens

IX^{èmes} Rencontres CNRS
22-24 Octobre 1999, Poitiers

Renseignements :
Martine Roche ou
Jean-Louis Buscaylet
CNRS
Délégation à l'information scientifique
3 rue Michel Ange
75794 Paris Cedex 16
Tél : 01 44 96 46 31/46 34
Fax : 01 44 96 48 91

CBMI 99

"Content-Based Multimedia Indexing 99"

25-27 Octobre 1999, Toulouse

Renseignements :
CBMI 99
IRIT-UPS
118 route de Narbonne
31062 Toulouse Cedex 4
Tél : 05 61 55 63 05
Fax : 05 61 55 62 58
(à l'attention de CBMI 99)
Mél : cmbi99@irit.fr
Site Toile : <http://www.eurecom.fr/~bmgroup/cbmi99/>

Le défi de la société de l'information en Amérique Latine et en Europe

1^{ère} Université de la communication de l'Amérique Latine
3-5 Novembre 1999, Santiago (Chili)

Renseignements :
CREPAC d'Aquitaine
BP 110
33030 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 69 62 62
Fax : 05 56 69 62 60
Mél : crepac@crepac.com

Océanie : les nouveaux horizons

2^{ème} Université de la communication de l'Océanie
16-19 Novembre 1999, Nouméa (Nouvelle Calédonie)

Renseignements :

CREPAC d'Aquitaine
BP 110
33030 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 69 62 62
Fax : 05 56 69 62 60
Mél : crepac@crepac.com

Un monde sans fil ?

Journées internationales de l'IDATE
18-19 Novembre 1999, Montpellier

Renseignements :

Isabel Jimenez
IDATE
BP 4167
34092 Montpellier Cedex 5
Tél : 04 67 14 44 04
Fax : 04 67 14 44 00
Mél : i.jimenez@idate.fr
Site Toile : www.idate.fr

IST 99

"Exploring the information society"

22-24 Novembre 1999, Helsinki (Finlande)

Renseignements :

European Commission
IST 99 Conference Secretariat
Rue de la loi/Wetstraat 200-BU24-1/33
1049 Bruxelles
Fax : 32 2 296 90 37
Mél : ist99@dg13.cec.be

L'échantillon archéologique : du prélèvement à l'interprétation des résultats d'analyse archéométrique

Ecole thématique
22-26 Novembre 1999, Valbonne

Renseignements :

Liliane Morice
Centre de recherche archéologique du CNRS (USR 708)
250 rue Albert Einstein
Sophia Antipolis
06560 Valbonne
Tél : 04 93 95 42 88
Fax : 04 93 65 29 05
Mél : morice@cra.cnrs.fr

La semaine de la science du 18 au 24 Octobre 1999

La semaine de la science aura lieu dans toute la France du 18 au 24 Octobre 1999. Deux axes seront privilégiés :

- informer le grand public de façon à permettre une approche rationnelle des problèmes que pose l'évolution des sciences
- sensibiliser les jeunes aux études scientifiques, favoriser la rencontre entre l'école et les chercheurs en expliquant la réalité du travail de la recherche

Le comité scientifique national chargé de l'organisation de cette semaine a suggéré quelques thèmes parmi lesquels : l'espace, les thérapies géniques, la mémoire, les nouvelles chirurgies, les réseaux de communication, l'eau, les formes d'énergie, l'environnement...

Le programme détaillé, région par région, sera disponible à partir de Septembre 1999.

Site web du Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie :
<http://www.education.gouv.fr/salon/1999/science.htm>

Erratum : pour le colloque annoncé dans le n°73 de Culture et Recherche p.11 :
"Les enclaves territoriales aux Temps Modernes"
le Mél est : paul.delsalle@univ-fcompte.fr

Généralités

Pensée des sciences

Revue de synthèse, Tome 120, Quatrième série, n°1, Janvier-Mars 1999, 125F.
Diffusion : Editions Albin Michel
22 rue Huyghens
75014 Paris
Tél : 01 42 79 10 00

Archéologie

Céramique et peinture grecques. Modes d'emploi

Actes du colloque international Ecole du Louvre
26-28 Avril 1995
Réunis par Marie-Christine Villanueva Puig, François Lissarague, Pierre Rouillard, Agnès Rouveret
Paris, La Documentation française, 1999, 503p., 295F.

Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun. Le site du Lycée militaire

Documents d'archéologie française n° 76
Sous la direction de Pascale Chardron-Picault et Michel Pernot
Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1999, 316p., 260F. jusqu'au 31/12 1999, 290F. ensuite
Diffusion : CID

Archives

Archives du Comité central français pour l'Outre-mer (100 APOM).

Union coloniale française, Comité de l'Indochine, Institut colonial français, Comité de l'Empire français.
Répertoire numérique par Jacques Dion. Sous la direction d'Elisabeth Rabut
Aix-en-Provence, Centre des archives d'Outre-mer, 1999, 106p., 104,95F.
Diffusion : La Documentation française

Patrimoine

Les sources du patrimoine industriel

Par Catherine Manigand-Chaplain
Documents et méthodes n°4
Paris, Inventaire général, C.I.L.A.C., 1999, 96p., 90F

Le manoir en Bretagne. 1380-1600

Sous la direction scientifique de Claude Mignot et Monique Chatenet
Paris, Editions du Patrimoine/Imprimerie Nationale, 1999, 345p., 249F.



Coupe à lèvres attique à figures noires, signée Hermogénès (détail). Paris, Musée du Louvre.
©Photo : RMN-H. Lewandowski in Céramique et peinture grecques. Modes d'emploi

Ethnologie

Souffler, c'est jouer

Chabretaires et cornemuses à miroirs en Limousin
Textes réunis et présentés par Eric Montbel et Florence Gétreau
Saint-Jouin-de-Milly, 1999, FAMDT, 158p., 195F.
Diffusion : Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles
79380 Saint-Jouin-de-Milly
Tél : 05 49 80 52
Fax : 05 49 80 89 14

Musée, Nation. Après les colonies

Ethnologie française 1999-2
Juillet - Septembre, 135F.
Diffusion : Presse universitaires de France

Bibliothèques

Le livre annoté

Revue de la Bibliothèque nationale de France n°2, 140F.
Diffusion : Bibliothèque nationale de France
Service commercial/Abonnements
58 rue de Richelieu
75084 Paris Cedex 02
Tél : 01 47 03 81 75

Sur Internet

- la Mission de la recherche et de la technologie : <http://www.culture.fr/culture/mrt.htm>
- le Réseau de la recherche (rapports des conseils, personnels, moyens, actualité, avis de vacances et de concours, programmes de numérisations, rapports de recherches, etc) : <http://www.culture.fr/culture/mrt/mrt.htm>



Histoire de l'art

L'illustration

Essais d'iconographie
Sous la direction de Maria Teresa Caracciolo et Ségolène Le Men
Paris, Klincksieck, 1999, 421p., 300F.

Audiovisuel

Dictionnaire des cinématographes en France (1896-1897)

Par Jacques et Chantal Rittaud-Hutinet
Paris, Editions Honoré Champion, 1999, 624p., 480F.

Les entreprises de l'audiovisuel

Résultats 1989-1996
Paris, SITI/CNC, 1999, 95p., 100F.
Diffusion : SITI
Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation
69 rue de Varenne
75007 Paris
Tél : 01 42 75 57 11

Directeur de la publication : Marc Sadaoui
Chef de la mission de la recherche et de la technologie : Jean-Pierre Dalbéra.
Rédaction : Silvia Pérez-Vitoria
silvia.perez@culture.fr
Ministère de la culture et de la communication
Mission de la recherche et de la technologie
3, rue de Valois 75 042 Paris Cedex 01
Tél. : 01 40 15 80 45
Mél : mrt@culture.fr
N° de commission paritaire : 0603 B 05120
Conception-réalisation : Cécile Brousté
Imprimeur : Maulde et Renou
ISSN : 0765-5991